



Pourquoi créer France Travail ?

→ Parce que même si le chômage a connu une baisse historique depuis 2017, il reste plus élevé que dans les autres pays de l'UE alors que les opportunités d'emploi existent.

Contexte : une bonne dynamique

1,7M

d'emplois ont été créés depuis 2017

68,1%

un taux d'emploi au plus haut depuis qu'il est mesuré (1975)

7,1%

un taux de chômage le plus faible depuis 40 ans

Notre objectif

Le **PLEIN EMPLOI** inclusif et durable



il passe par la création d'au moins

700 000 EMPLOIS

sur les 4 prochaines années

Nos défis majeurs



Des difficultés de recrutement dans tous les secteurs :

aujourd'hui **61 % des entreprises** déclarent avoir du mal à recruter et à trouver le bon candidat



Des personnes éloignées de l'emploi :

5 millions de personnes sont encore dépourvues d'emploi en France. Le RSA n'est plus une allocation de rebond : après 7 ans, seuls **11% des personnes** retrouvent un emploi durable

Un parcours encore complexe



Avec une multitude d'acteurs peu coordonnés que doivent solliciter les personnes et les employeurs

Pôle emploi, missions locales, Caisses d'allocations familiales, régions, départements, associations...



Doublons dans les démarches, inscriptions répétées, risques de ruptures de parcours, manque de visibilité

Avec la réforme France Travail

Qu'est ce qui change ?

→ France Travail c'est une coopération renforcée de tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion, au service d'un meilleur accompagnement des personnes et des employeurs

Donner à tous le moyen d'accéder à la dignité par le travail



Pour les personnes

- Une inscription de toutes les personnes sans emploi à France Travail
- Des parcours simplifiés dans une logique « dites-le-nous une fois » et adaptés aux besoins et aspirations de chacun
 - Un accompagnement plus intensif pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et notamment les allocataires du RSA
 - L'accès à plus de services qui répondent aux problématiques socio-professionnelles (transports, logement, garde d'enfants, etc.) grâce à un accès facilité à l'offre de services des acteurs du réseau
 - Un accompagnement plus intensif pour les personnes les plus éloignées de l'emploi notamment les allocataires du RSA et un appui à la définition du projet professionnel des personnes en situation de handicap
- Une logique de droits et devoirs matérialisée par un contrat d'engagement concret, outil opérationnel de construction d'un parcours personnalisé vers l'emploi

Aider les entreprises à recruter facilement et durablement tous les talents possibles



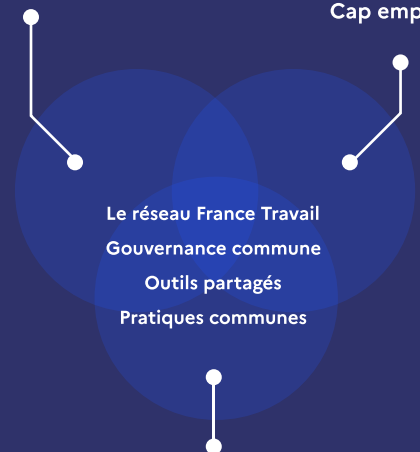
Pour les employeurs

- Une prise de contact prospective des entreprises, notamment TPE/PME, pour les accompagner dans leurs besoins de recrutement
- Un point d'entrée unique pour déposer ses offres et un interlocuteur privilégié
- Un accompagnement renforcé en amont et en aval des recrutements pour limiter les ruptures anticipées de contrat
- Un travail sur l'attractivité des métiers et des secteurs sur les territoires
- Un appui pour améliorer l'attractivité de l'employeur et l'inclusivité des entreprises

Faire équipe

ÉTAT
COLLECTIVITÉS
PARTENAIRES
SOCIAUX

OPÉRATEURS
France Travail
(ex-Pôle emploi)
Missions locales et
Cap emploi



AUTRES PARTENAIRES :
Association pour l'emploi des cadres, Caisses d'allocations familiales, réseaux consulaires, structures d'insertion (IAE, EA...), acteurs du handicap, Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi et les Maisons de l'emploi, Opérateur de compétences...